

Réalités SYNDICALES

N° 8

★ MARS - AVRIL 1965 ★

IL FAUT RENFORCER LE POUVOIR CONTRACTUEL DES SYNDICATS

Au cours du Conseil Confédéral de février, Laurent Lucas, secrétaire général adjoint a présenté le rapport sur la situation générale.

Les contacts ne suffisent pas

Le Gouvernement affirme que la situation actuelle n'est pas catastrophique. Quant à nous, nous considérons que la crise n'atteint pas seulement les activités marginales. Il se confirme bien que la politique de l'emploi qu'entend suivre le Gouvernement est de favoriser une détente sur le marché du travail par une possibilité d'excédent en main-d'œuvre disponible afin de peser sur les revendications de salaires. Il est important de dénoncer la politique de l'emploi suivie actuellement par les pouvoirs publics en soulignant que la situation ne doit pas être analysée globalement, mais par régions et activités pour se rendre compte que le plein emploi est loin d'être assuré.

Il faut agir sur les structures

Nous devons voir comment accrocher nos têtes de pont revendicatives : progression du pouvoir d'achat, les défavorisés, les discussions contractuelles.

Notre souci de négocier et de conclure a été réaffirmé depuis fin janvier. Il doit continuer à l'être, non pas pour constituer une porte de sortie, mais bien parce que nous luttons justement pour permettre cette discussion contractuelle.

Nos positions de politique-test, appuyées sur un jeu contractuel véritable avec la définition de priorités, nous paraît encore être la forme la plus réaliste d'avancer dans la politique nécessaire de réductions des disparités.

Nos objectifs

- Revaloriser et développer la force contractuelle de l'organisation syndicale.
- Renforcer la réalisation de cet objectif par une structuration à la base et des actions coordonnées.
- Rechercher de plus en plus, au plan des entreprises les moyens de discuter des problèmes de conditions de travail et de droit syndical, afin d'accentuer à la base la contestation du pouvoir exclusif du patronat dans l'entreprise.
- Bien analyser nos moyens d'action et leur limite, en distinguant les objectifs à court terme et ceux qui ne pourront être obtenus que par une action de longue haleine nécessitant une véritable stratégie.

Le Conseil confédéral de la C.F.D.T. (c f t c) qui vient de tenir une session de trois jours après avoir examiné la situation économique et sociale.

REAFFIRME les positions défendues par la délégation C.F.D.T. à la Commission Supérieure des Conventions Collectives ;

- La fixation d'un seul S.M.I.G., sans discrimination pour les salariés de l'Agriculture,
- La suppression totale des abattements de zone,
- L'évolution du SMIG en fonction de l'indice moyen des taux de salaires,
- La mise au point d'une formule de salaire minimum tenant compte à la fois de la hausse des prix, de l'évolution des salaires et des progrès de l'expansion économique,

SOULIGNE à nouveau la gravité de la situation de l'emploi dans de nombreuses industries ou régions, condamnant au chômage total ou partiel de nombreux travailleurs et travailleuses ;

SALUE l'action menée par ses Fédérations particulièrement celle du Textile, devant l'ampleur de la crise dans cette industrie ;

ATTIRE l'attention de l'opinion publique sur le sens des manifestations qui vont se dérouler dans les prochains jours, que ce soit le rassemblement à Paris, le 5 mars, des travailleurs du Textile ou la conférence de presse des Unions Départementales de Basse-Loire, le 8 mars à Paris sur les problèmes de l'emploi.

Examinant ensuite la conjoncture politique et déclarant rester dans le cadre de ses responsabilités syndicales, le Conseil Confédéral a mis au point les thèmes que la C.F.D.T. présentera à l'opinion lors des débats publics que doit permettre la campagne pour les élections présidentielles.

Enfin le Conseil Confédéral après avoir fait le point de la situation du Mouvement après le Congrès extraordinaire de novembre 1964,

CONSTATE avec satisfaction le développement constant des effectifs des Organisations confédérées, développement marqué par la prise des cartes 1965 qui s'avère d'ores et déjà supérieure à celle de 1964.

SE FELICITE de l'influence accrue de la C.F.D.T. dans les entreprises, confirmée ces derniers temps par les résultats des élections professionnelles.



LA FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE devient : LA FÉDÉRATION DES SERVICES, DU COMMERCE ET DU CRÉDIT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉSENTÉ PAR GUY SULTER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU TITRE ET DE NOUVEAUX STATUTS

Notre Fédération a regroupé, pratiquement depuis sa création, des syndicats auxquels étaient adhérents les employés, techniciens et agents de maîtrise de tous les secteurs professionnels.

La C.F.T.C., au début du siècle, était très largement représentative dans les meilleurs des mensuels alors que la C.G.T. semblait porter essentiellement ses efforts de recrutement dans les milieux ouvriers.

En conséquence et quel que soit le grade ou la classification, tous les travailleurs par exemple du Commerce, des Assurances, de la Banque de France, etc., doivent être affiliés à notre Fédération. Il ne doit plus exister des sections d'entreprise avec certains adhérents affiliés à notre Fédération, et d'autres à une Fédération différente. La politique syndicale qui s'est développée ces dernières années, exige que toute la section d'entreprise, toute la branche professionnelle, ayant définis leurs objectifs puissent agir en liaison avec leur Fédération.

L'évolution technique a entraîné avec elle une évolution sociologique et, petit à petit, tout ce qui séparait E.T.A.M. et ouvrier s'est trouvé sensiblement réduit. L'évolution du syndicalisme a fait prendre conscience aux syndicalistes que certes les problèmes salaires, classifications, conditions de travail avaient un rôle important, mais que se posait de plus en plus la notion du pouvoir économique, et cela depuis l'entreprise.

Qui détiendrait ce pouvoir économique, comment avoir une influence sur ce pouvoir économique, comment prendre une part de ce pouvoir économique qui était entre les mains des possesseurs de capitaux.

Alors les E.T.A.M., ouvriers et cadres ont pris conscience qu'ils étaient avant tout des salariés subissant l'autorité toute puissante de l'employeur.

Les relations amicales que nous avons toutes entretenu avec la Fédération des Ingénieurs et Cadres devraient nous permettre de trouver une solution valable à ce problème.

NOS STRUCTURES AVEC LA FÉDÉRATION DES INGÉNIEURS ET CADRES

La Fédération d'Industrie ne doit pas être une structure valable uniquement pour les secteurs strictement industriels.

La Fédération d'Industrie doit être appliquée pour toutes les branches et puisque, changeant le titre de notre Fédération, nous regroupons des secteurs bien définis, il est nécessaire que tous les salariés desdits secteurs appartiennent à notre Fédération.

En conséquence et quel que soit le grade ou la classification, tous les travailleurs par exemple du Commerce, des Assurances, de la Banque de France, etc., doivent être affiliés à notre Fédération. Il ne doit plus exister des sections d'entreprise avec certains adhérents affiliés à notre Fédération, et d'autres à une Fédération différente. La politique syndicale qui s'est développée ces dernières années, exige que toute la section d'entreprise, toute la branche professionnelle, ayant définis leurs objectifs puissent agir en liaison avec leur Fédération.

Mes camarades, le Conseil fédéral a décidé de proposer à votre réflexion les éléments de réflexion sur le fonctionnement de nos structures syndicales. Ceux d'entre vous qui ont eu la possibilité d'étudier ce rapport ont cru assez facilement qu'il était divisé en deux parties.

La première sur notre propre Fédération qui, comme le disait Guy Sulter,

a apporté une mutation en devenant une Fédération d'industrie caractérisée aujourd'hui par son nouveau titre. La deuxième partie sur la Confédération que nous appelons Confédération organisée démocratiquement. Pourquoi un tel rapport? Si le Conseil fédéral a décidé de faire un rapport sur l'organisation, ce n'est absolument pas pour céder au sujet du moment ni non plus sous prétexte d'être dans le vent; mais nous savons que depuis plusieurs années les Fédérations, dont l'alimentation, la chimie,

ÉLÉMENS DE RÉFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT DE NOS STRUCTURES SYNDICALES

PRÉSENTÉ PAR HENRI CHOLET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Ce rapport que chaque syndicat a reçu depuis le Congrès pour étude comprenait deux chapitres importants.

1^o Nous organiser en Fédération d'industrie.

2^o Dans une Confédération organisée démocratiquement.

Dans ce deuxième chapitre sont étudiées successivement :

- Les Fédérations ;
- La Confédération.
- Les Unions locales ;

Avant de présenter ce rapport, Henri Cholet devait expliquer aux congressistes pourquoi le Conseil fédéral avait décidé de faire ce rapport.

C'est cette explication que nous vous livrons.

Mes camarades, le Conseil fédéral a décidé de proposer à votre réflexion les éléments de réflexion sur le fonctionnement de nos structures syndicales. Ceux d'entre vous qui ont eu la possibilité d'étudier ce rapport ont cru assez facilement qu'il était divisé en deux parties.

La première sur notre propre Fédération qui, comme le disait Guy Sulter, a apporté une mutation en devenant une Fédération d'industrie caractérisée aujourd'hui par son nouveau titre. La deuxième partie sur la Confédération que nous appelons Confédération organisée démocratiquement. Pourquoi un tel rapport?

Si le Conseil fédéral a décidé de faire un rapport sur l'organisation, ce n'est absolument pas pour céder au sujet du moment ni non plus sous prétexte d'être dans le vent; mais nous savons que depuis plusieurs années les Fédérations, dont l'alimentation, la chimie,

ont fait des rapports lors de leurs congrès sur l'organisation. De même les U.D., ainsi la Franche-Comté, des régions, celle des U.D. de Basse-Loire et de Bretagne. La Confédération a aussi présenté des rapports sur l'organisation lors de ces divers congrès confédéraux, rapports dont, en général, les thèmes étaient les suivants : essayer de voir quelles étaient les structures internes des organisations en cause et faire des propositions d'organisation sur le mouvement. On pourrait se poser une deuxième question. Pourquoi réfléchir sur l'organisation? Nous sommes tous persuadés que, si nous voulons être efficaces, nous devons nous organiser. S'organiser, c'est réfléchir sur le but que l'on poursuit et c'est aussi, en fonction du but qu'on est fixé, faire l'inventaire sur les moyens dont on dispose et, après, mettre en place pour consolider nos structures. Autrement dit, il s'agit pour nous d'adapter les moyens à la fin qu'on se propose. Etre efficace, mais être efficace, non pas à n'importe quel prix. Naturellement, l'organisation que nous, syndicalistes, nous voulons ne peut pas aller au-delà de la réflexion idéologique. En effet, s'il faut être efficace dans notre action au nom même des principes qui nous animent et définis dans l'article 1^{er} des statuts confédéraux, nous ne pouvons admettre une efficacité qui serait synonyme de rendement sans tenir compte des hommes. Ceci nous amène à dire que l'efficacité peut être parfois contradictoire avec un souci et un esprit démocratique. Or notre volonté à tous, ici, dans notre Fédération, et à tous les militants de la C.F.D.T., c'est bien justement d'essayer d'avoir, à tous les échelons de notre mouvement, une organisation vraiment démocratique.

Qui dit démocratie dit continue recherche, dit amélioration toujours possible. Etre démocratique, c'est certainement une attitude fondamentalement difficile.

Nous signalons au passage qu'on ne peut agir provisoirement sous prétexte de circonstances exceptionnelles et à partir de cette situation provisoire et de ces circonstances exceptionnelles, dire nous allons prendre, nous allons essayer de prendre le pouvoir en affirmant qu'enfin ce sera en place nous serons de véritables démocrates. On l'est ou on ne l'est pas. Dans ce domaine, nous pensons qu'il n'y a pas d'exception.



intervention de Bernard BARRÉ
syndicat des Assurances - Le Mans

Cette action du secrétaire de l'Union Départementale a eu son prolongement dans toute la région et le pourront citer des cas d'exemples, comme celui d'une usine métallurgique qui a maintenant tout son personnel adhérant à la C.F.D.T.

Je vois que là il y a eu une action de l'Union Départementale qui a profité à la Fédération de la Chimie et à la Fédération de la Métallurgie.

Vouvez-vous, mes camarades, je crois que là il n'y a pas à opposer fédéralisme et régionalisme, mais il y a quand même à avoir les pieds sur terre, et il serait quand même assez regrettable que, dans le fond, les Fédérations interviennent uniquement lorsqu'il s'agit de questions financières.

Troisième fait qui concerne la région de l'Ouest que je connais bien et sur un plan d'organisation des I.U.D., la Confédération a institué des régions, et c'est bon. Cela nous semble bon. Mais elle a placé dans ces régions des délégations régionales qui sont en fait les représentants qui peuvent centraliser ce qui est la Confédération. Nous avons, dans notre région des pays de la Loire, un seul secrétaire régional, car nous ne pouvons pas imaginer que quelqu'un de la région soit le délégué de la Confédération, mais qu'il doit être placé à l'expression des Unions Départementales. C'est donc en fait nous qui avons élu le secrétaire régional qui est responsable devant le Conseil fédéral et devant la C.F.D.T. Et c'est ainsi que cette région a pris des décisions régionales en matière de développement, la Confédération ayant éprouvé une aide par l'intermédiaire de son fonds de développement régional. C'est ce Conseil régional qui a décidé de la séparation. Et c'est dans ce sens-là que les besoins prioritaires les plus urgents peuvent être résolus.

La Mayenne, qui n'avait pas de permanence régionale, a pris de cette façon, grâce au désistement de la Fédération de la Chimie et du Maine-et-Loire qui ont un équipement suffisant, bénéficié d'un permanent. Il en a été de même pour la Sarthe qui a pu, de ce fait, bénéficier d'une secrétariat à temps plein alors qu'elle n'en avait jusqu'à présent eu à temps partiel.

Lorsqu'on veut œuvrer au plan régional, on peut réaliser de grandes choses, à condition de savoir partir de la base et non pas du sommet...

ÉVOLUTION

Le 38^e Congrès Fédéral, réuni à Paris les 27-28 février et 1^{er} mars 1965.

Se félicite du très large accord apporté par ses syndicats au préambule et au nouvel article premier de la Confédération ainsi qu'au sigle confédéral C.F.D.T. (c.f.t.c).

Profondément attaché à un syndicalisme idéologique,

Le Congrès, est conscient que les nouveaux textes mettent suffisamment en évidence les valeurs auxquelles nos adhérents sont profondément attachés pour poursuivre leur action, tant au plan fédéral que confédéral, à la C.F.D.T. (c.f.t.c).

Le Congrès, est convaincu que l'évolution de notre Confédération permettra de réaliser un syndicalisme largement ouvert à tous les travailleurs.



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le Congrès salut les travailleurs qui dans tous les pays luttent pour la justice, la paix et la démocratie.

Rappelle les aspirations fondamentales de tous ces travailleurs à exprimer leurs droits à la vie par leurs organisations syndicales.

Emu par les emprisonnements et sévices subis récemment par des militants syndicalistes en Espagne et au Congo-Brazza, condamne tous les gouvernements responsables de tels actes.

Dénonce également les gouvernements qui empêchent l'expression démocratique des travailleurs en instaurant des syndicats totalitaires, outils de leur Pouvoir.

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Le 38^e Congrès fédéral, réuni à Paris les 27, 28 février et 1^{er} mars 1965.

Poursuivant son effort d'adaptation du Syndicalisme et dans le cadre du Fédéralisme d'industrie.

Décide de donner à l'ancienne Fédération Française des Syndicats chrétiens d'Employés, Techniciens et Agents de maîtrise un nouveau titre :

Fédération des Services du Commerce et du Crédit

Donne mandat au Conseil fédéral pour intensifier ses efforts afin de renforcer et soutenir l'action des syndicats et sections d'entreprises qui devront regrouper l'ensemble des salariés de toutes catégories pour chaque branche professionnelle.

Le CONGRÈS,

Devant les difficultés rencontrées par les jeunes et les femmes au travail, le Congrès demande la mise au point d'un statut humain et réaliste pour ces catégories et souhaite un large mouvement de presse et d'opinion en leur faveur.

Considérant que l'action syndicale dans les entreprises ne peut évidemment poursuivre que par un renforcement du droit syndical, demande que la section syndicale soit reconnue et qu'une protection efficace soit garantie aux délégués syndicaux.

Le congrès, dans diverses régions, sont repriises les théories du libéralisme économique, condamnées par la C.F.D.T., le Congrès reconnaît son attachement au principe d'une planification démocratique afin d'assurer une véritable participation des travailleurs aux différents stades de l'élaboration et du contrôle.

Constatant les insuffisances du V^e Plan, félicite néanmoins ses représentants pour le travail réalisé dans les différentes commissions et les invite à poursuivre activement leurs efforts.

Condamne avec force la politique dite « de stabilisation » du Gouvernement qui, dans les faits, bloque les seuls salaires et accroît le chômage.

Appelle les travailleurs à prendre conscience de ces problèmes et à rejoindre les rangs de notre organisation pour une action plus efficace dans la défense de leurs intérêts.



La été pour moi extrêmement intéressant de participer à votre congrès et, s'il ne revêt pas l'importance de telle ou telle autre Fédération, il est un congrès de travail de militantes et de militants soucieux de réaliser une Fédération qui soit plus pleinement efficace. En effet, la forme que vous donnez à votre Fédération en faisant une Fédération qui recouvre les services, le commerce et le crédit, montre bien que vous êtes véritablement dans la direction d'une couverture plus exacte et plus réelle des besoins de votre secteur. Le fait que vous ayez choisi aussi le secteur du commerce pour en faire un objectif prioritaire montre que votre analyse est correcte et qu'il est effectivement indispensable d'orienter son effort vers ce secteur qui, avec les grands magasins, les supermarchés et toute la concentration qui s'opère actuellement risque de causer une prolétarisation importante de nombreux jeunes et particulièrement de jeunes travailleurs et jeunes travailleuses. Il est bien entendu que votre Fédération doit tendre, au sein de la Confédération d'une part et au sein de votre profession, à trouver une place de choix. Elle doit trouver une place de choix à la fois par la qualité de ses dirigeants, de ses militants, et en même temps par la réponse aux problèmes concrets des travailleurs et travailleuses que vous représentez, et cela n'est pas facile. Il est plus facile de définir des perspectives à moyen et long terme que d'être dans le quotidien des choses aptes à répondre aux préoccupations multiples, diverses difficultés que les travailleurs et travailleuses nous posent régulièrement, et aussi, si nous sommes dans le concret, il y a nécessité de savoir où nous voulons aller, quelles sont les exigences que nous formulons et donc naturellement, comme vous l'avez fait avec votre secrétaire général et, tout à l'heure, avec Henri Cholet, d'avoir des perspectives en matière d'organisation et de transformation de la société.

UN SYNDICALISME ADAPTÉ AUX RÉALITÉS

Vous avez donc à faire un syndicalisme qui soit adapté aux réalités de notre temps par ses structures, son action professionnelle et son organisation. Chaque terme doit donc être pesé.

Il faut des structures adaptées à tous les étages.

L'action professionnelle doit être diversifiée dans ses formes, les objectifs doivent naturellement tendre à s'harmoniser dans une volonté de faire en sorte que le niveau de vie et les conditions de vie des uns et des autres progressent dans une certaine harmonie. Enfin, tout ceci ne peut être soutenu que par une organisation valable et vous avez raison, et le secrétaire général en particulier, d'insister sur le fait qu'il fallait, dans l'avenir, arriver à une véritable Fédération générale des Employés.

UNE GRANDE FÉDÉRATION

Il est à mon avis indispensable, dans les années qui viennent, que vous réalisiez avec la Banque et la Sécurité sociale, les professions judiciaires et éventuelle-

INTERVENTION d'Eugène DESCAMPS secrétaire général confédéral

ment d'autres secteurs, une Fédération générale qui, à l'intérieur de la maison, dispose de l'autorité que vous avez déjà, mais que vous pourrez, certes, avoir de plus en plus par le grand secteur que vous représentez. Il est bien certain aussi que cette Fédération va amplifier vos moyens et permettre naturellement de réussir plus vite dans les objectifs. Enfin, l'objectif d'un centre des non-manuels est aussi très important. En effet, les décisions du congrès de 1961 relatives à la Fédération d'industrie ne peuvent pas être seulement interprétées comme le départ de la Fédération des employés de tel ou tel groupe d'employés d'industrie. Le plus grand nombre de techniciens dans nos entreprises, la nécessaire imbrication, les mutations professionnelles qui s'opèrent d'une branche à une autre, surtout dans nos grandes villes et nos grandes métropoles régionales, tout ceci exige que, sur le plan de l'étude, de la recherche, de la coordination, de l'action il y ait entre les mensuels, particulièrement entre techniciens, cadres, ingénieurs, employés, une recherche commune et une action commune. Et soyez assurés que, sur le plan confédéral, tant à la commission d'organisation qu'au secrétariat général et au bureau confédéral, nous aurons le souci de faire en sorte que ces deux objectifs : une grande Fédération des Employés et en même temps un centre regroupant les mensuels, englobés dans toutes nos organisations, puissent se réaliser dans les années prochaines. Au fond, votre Fédération réalise présentement une mise à jour, mais elle a naturellement des objectifs à plus long terme. Cette volonté de mise à jour de votre Fédération a été aussi celle de la Confédération lorsque, au terme d'un long travail, celle-ci a été conduite, lors de son congrès extraordinaire, à présenter une réforme des statuts et une réforme de notre titre. C'est bien une volonté de mise à jour, beaucoup plus qu'une volonté de résolution de notre organisation. En effet, comme je l'indique aux congrès depuis déjà longtemps, nous sommes devenus, nous étions devenus une Confédération démocratique — et Lepastre l'indique d'ailleurs très justement au congrès confédéral — dès l'instant où, en 1936, la C. F. T. C. ouvrait largement ses portes, faisait appel à des travailleurs sans leur demander leurs références, sans leur demander les exigences catholiques qui étaient posées avant 1936. Dès cet instant, l'organisation était en train d'opérer une mutation et cette mutation devait naturellement se traduire un jour. Elle s'est traduite dans les faits, au cours des vingt années qui nous séparent de la Libération de notre pays. Elle s'est traduite, en définitive, par le Congrès confédéral du 7 novembre.

UN CONGRÈS SOUVERAIN

C'est un congrès souverain qui a pris cette décision et on peut dire en toute clarté que, véritablement, l'ensemble de nos organisations a été associé à cet effort de recherche. Je ne pense pas qu'il y ait en France beaucoup d'organisations syndicales et politiques qui aient fait l'effort que nous avons entrepris pour faire descendre aussi bas que possible la discussion. Certes il y a des villes, des entreprises, des administrations où le débat n'a pas eu lieu. Mais, je le dis bien, ceci n'est pas la faute de la Confédération qui a véritablement mis tous les moyens, largement, très largement, pour que tous aient la possibilité d'étudier, de réfléchir et de venir au congrès avec des positions longuement étudiées dans les organisations.

Ce qui fut dramatique, ce fut que, malgré nos appels constants, non seulement nos appels du haut de la tribune, mais aussi malgré toutes les discussions personnelles que nous avons pu avoir les uns avec les autres, malgré les démarches multiples auprès des camarades qui n'étaient pas favorables à l'évolution, malgré tout cela, en définitive, nous avons eu une scission de notre centrale.

Cette scission était préparée avant le congrès. Je savais que nous aurions une scission à la fin du congrès, quelques que soient les résultats des votes, parce que je savais qu'un conseil confédéral était prévu, qu'une organisation était mise en place, que des démarches étaient faites pour obtenir des locaux.

Et ceci était d'autant plus regrettable que nous avions fait vraiment le maximum au cours des mois précédents, tant au sein du conseil confédéral que dans des contacts privés avec des responsables de la Fédération des Mineurs et d'autres syndicats hostiles à l'évolution. Nous avions véritablement fait le maximum pour que les textes correspondent le mieux aux garanties que ceux-ci souhaitaient pour qu'en même temps ils puissent obtenir de l'organisation d'autres garanties en matière de formation, en matière d'information et de représentation dans nos organisations directrices.

UNE CONCEPTION DU MOUVEMENT OUVRIER

Cette attitude de nos camarades est, au fond, beaucoup plus motivée par une conception différente du mouvement ouvrier et du mouvement syndical que par le changement de sigle et le changement de statut. Je laisse de côté nos camarades mineurs qui, du fait des grandes difficultés rencontrées avec la C. G. T., des conditions difficiles dans lesquelles leur organisation a été créée, ont peut-être plus raisonnablement sentimentalement devant ce problème. Mais, de la

part d'un certain nombre d'autres, c'est plus une opposition fondamentale à une certaine conception du syndicalisme qui est apparue à l'occasion du congrès dans cette salle. Dans combien de conseils confédéraux il y eut opposition à la politique confédérale quand il s'agissait de travailler à la paix en Algérie, d'œuvrer à faire en sorte que notre organisation ait le souci des pays en voie de développement? Par ce fait, nous étions amenés à prendre des positions qui paraissaient politiques, mais il ne s'agissait pas de politique de parti, mais surtout d'une volonté délibérée de syndicalistes d'être fidèles à l'esprit du syndicalisme qui a voulu la justice et la liberté, non seulement dans un pays, mais à travers le monde. Et il est certain que, pour beaucoup de ceux qui disent actuellement : « Nous continuons la C. F. T. C. », ils continuent peut-être leur organisation professionnelle locale ou régionale, mais ils ne continuent pas la C. F. T. C. en ce sens que, pour continuer la C. F. T. C., il faut la continuer tout entière, c'est-à-dire celle qui a projeté la planification démocratique, celle qui, bien avant nos gouvernements, a aidé ses organisations d'Asie, d'Afrique et de Madagascar à se décoloniser syndicalement en leur donnant l'indépendance de la Confédération et en leur permettant de réaliser les centrales africaines, malgaches, du Vietnam. Ils ne continuent pas la C. F. T. C. ceux qui ne sont pas d'accord avec nous pour poursuivre cet effort de coopération très large avec des gens non chrétiens, bouddhistes, musulmans et autres. Pour continuer la C. F. T. C., il fallait prendre tout le bilan de l'ensemble de l'organisation, le bilan social, le bilan économique...

UN SYNDICALISME DÉMOCRATIQUE

...Enfin, ce syndicalisme que nous avons voulu réaliser à l'occasion du congrès, c'est un syndicalisme démocratique. Démocratique, non seulement dans ses exigences à l'égard de l'Etat, mais dans ses exigences de vie interne. C'est-à-dire que, depuis la section d'entreprise jusqu'à la Confédération, chacun doit pouvoir parler, s'expliquer, participer, être responsable.

Dans combien de syndicats qui nous ont quittés y avait-il de démocratie réelle, de participation active à toute la vie de l'organisation? De même, ce christianisme dont on dit se référer, qu'est-il en définitive sinon une exigence de vie? Une exigence de vie qui doit se traduire par un comportement qui exclut naturellement des attitudes comme celles qui sont prises dans trop de syndicats où la bataille pour les roder est devenue une bataille contre des personnes, des personnes que l'on condamne de toute manière en utilisant des arguments vrais ou faux et plutôt faux que vrais. Il est bien certain que les valeurs chrétiennes les valeurs humaines, la meilleure manière de les porter c'est au fond, non d'avoir un titre et une étiquette, mais de les traduire dans une action quotidienne, professionnelle et dans un comportement général. C'est la raison pour laquelle nous considérons que, dans ce syndicalisme humaniste que nous proposons aux hommes, les catholiques les protestants, les croyants, les athées, chacun doit être pleinement lui-même, chacun doit sentir dans cette maison le profond respect de ce qu'il est lui-même profondément. Lorsque je rencontre un protestant, un musulman ou un juif, je ne lui demande pas d'être moins protestant ou moins juif pour dialoguer avec moi, je lui demande d'être totalement protestant, je lui demande d'être totalement israélite, totalement parce que c'est justement dans la mesure où lui-même aura une fidélité profonde aux exigences de sa foi, aux exigences de sa conception, qu'alors le dialogue sera possible. Il se situerait peut-être à un niveau supérieur mais à partir de ce niveau supérieur nous pourrions dégager un certain nombre d'exigences. Il ne s'agit donc pas de neutralité ni d'abandon, mais de recherche de dénominations communes dans l'action, dans la construction de la société.

N'essayons pas de faire un amalgame philosophique qui conviendrait aux uns et aux autres, mais essayons de nous mettre d'accord sur un type de société dans laquelle les uns et les autres trouvent une correspondance avec leurs exigences. Et ces exigences, votre Confédération aura le souhait de les traduire dans tous les aspects de la vie. Dans tous les aspects de la vie, cela veut dire au plan social, au plan économique, au plan politique et au plan international.

AUX ÉDITIONS OUVRIÈRES

dans la Collection
Réalisations

LE CONSEIL MUNICIPAL LE MAIRE LES ADJOINTS

par Jean FONTENEAU

REALITES SYNDICALES
Organe de la Fédération
Générale des Employés
Techniciens et Agents de Maîtrise
26, rue de Montholon
PARIS (9^e)

BIMESTRIEL
DEUXIÈME ANNÉE

Le Directeur de la publication :
Guy SULTER

Imprimerie spéciale de
REALITES SYNDICALES
28-30, place de l'Éperon
LE MANS - 53.552



DISCOURS DE CLOTURE

PAR ANDRÉ LEPSATRE, PRÉSIDENT FÉDÉRAL

ment et aller, chacun dans son secteur, poursuivre sa tâche. Elle est prenante cette tâche. Mais pesante aussi parfois. L'amitié nouée ou renouée au cours de ces journées est bien utile pour nous soutenir quand survient la défaillance. L'objectif à atteindre, le résultat acquis, l'injustice à faire cesser, la foi dans la valeur de notre action, tout cela stimule et relance, tout cela remonte le ressort.

Beaucoup des interventions de ces deux jours vont dans le même sens. Et personnellement je me réjouis de notre congrès. Il n'y avait pas la foule, mais tous nous avons appris quelque chose et tous nous nous sentons plus convaincus.

Et je pense spécialement à Descamps qui a élevé le champ de nos réflexions ; élevé aussi les exigences de notre action.

Il est un point qu'à mon sens il a particulièrement bien traité : la différence entre la et le politique. Comme il serait utile que certaines phrases soient reprises et mises en valeur.

Cela m'est toujours pénible d'entendre des collègues nous chercher de mauvaises querelles (à moins que ce ne soient des prétextes pour ne pas cotiser !), nous reprochant de « faire de la politique ». Et je m'interroge sur la meilleure façon de faire comprendre à tous ces opposants — à ceux du moins qui peuvent être de bonne foi — que présenter des revendications c'est nécessairement manifester des exigences politiques, celles que ces revendications impliquent.

Ah ! qu'il est souhaitable que l'on sache donner aux mots leur sens réel !...

Il reste que tous, sortant de ce congrès, nous sentons que notre voie est plus nettement ouverte devant nous.

D'ailleurs chaque homme a une mission à remplir, car chacun apporte à tous quelque chose.

Certes, l'apport de certains, de ceux qu'on appelle des grands hommes, peut paraître plus important.

Le notre, à l'heure où nous vivons dans le monde en fermentation qu'est notre temps, est cependant irremplaçable. L'action individuelle, le mot qui réchauffe, qui peut en peser la valeur et la portée ? Et cette action groupée, celle qui fait les « mouvements », qui peut en souder les profondeurs ? Qui peut en calculer les conséquences ? Et puis n'est-ce pas avec des grains de sable que l'on fait du béton ?

La conviction d'être dans le vrai, d'être « dans le vent » doit nous habiter si totalement qu'aucun abandon soit possible.

Le sentiment de ce qui reste à faire va dans le même sens. Je le disais samedi en ouvrant ce congrès : il nous faut mobiliser la Grande Armée des Bureaux, des Services et alors les objectifs qui peuvent paraître inaccessibles seront conquis.

Mais si la classe des salariés est faible socialement, parce que peu et mal organisée, comment pourra-t-elle devenir forte économiquement ?

Le voilà le problème majeur de notre action : organiser les travailleurs pour en faire une force capable des conquêtes nécessaires à la transformation de la société. Transformation que l'égoïsme d'une part et aussi les habitudes — toutes les si chères habitudes — rendent particulièrement difficile.

Pour le mouvement syndical il y a, il y aura beaucoup à réfléchir. Toujours la pensée doit précéder l'action. Ainsi il nous faut considérer l'homme dans toute sa personnalité, dans toutes ses dimensions. L'aider, c'est sûr, à acquérir les biens matériels — primum vivere — mais aussi les biens culturels, les biens spirituels car, vivre, c'est tout cela.

On pourrait être très long sur ce chapitre et cependant sans être complet.

Samedi, Sulter ne nous a-t-il pas demandé de REFLECHIR sur ce que devient notre syndicalisme ?

En effet, il y a de telles évolutions, dans tant de secteurs professionnels, que l'adaptation du syndicalisme est un impératif absolu.

Nos sessions de formation devraient TOUTES avoir un chapitre sur cette sorte de réflexions, sur les transformations du monde, donc sur celles inéluctables du syndicalisme.

Oublier le syndicalisme romantique, dépasser le syndicalisme revendicatif et aborder le syndicalisme de notre civilisation.

De cette civilisation qualifiée selon les uns de consommation, selon les autres de confort et de loisirs, je lisais il y a peu « civilisation de matière grise », mais cette civilisation, cette ère nouvelle dans laquelle nous sommes entrés, nous impose d'être attentifs sans défaillance.

L'étude prospective du « Groupe 1985 », à laquelle collabora le président confédéral, et qui paraît en une brochure « Réflexions pour 1985 » donne un aperçu de ce qui attend l'homme de demain. Sa lecture serait précieuse pour aider nos réflexions et en cela préparer cette nécessaire mutation du syndicalisme qu'évoquait Sulter.

Mais nos réflexions nous mèneront à constater que dans le grand public les idées neuves cheminent lentement, très lentement. Galbraith, cité par Cholet, en exergue de ses trois chapitres, le dit excellentement. Aussi peut-il se hâter lentement et se garder du tout ou rien.

Que voilà une tâche difficile ! direz-vous. Mais non, question de préparation des militants. Mais exaltante à coup sûr. Et si enrichissante.

Croyez-moi, le vieux que je suis peut vous faire cette confidence : 20 ans d'action militante dans le syndicalisme m'ont infinité plus appris que les 45 années vécues auparavant malgré le service militaire, l'école, la mobilisation, le travail professionnel, les équipes sportives, ou la vie tout court.

Oui, croyez-moi, l'action syndicale, quand on y croit réellement, élève l'homme.

Allez-y ! Le travail ne manque pas, car le champ est immense, mais ça vaut la peine !

I L y a 48 heures s'ouvrait le 38^e Congrès de la Fédération Française des Syndicats Chrétiens d'Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise.

Le 1^{er} mars est clos le 38^e Congrès de la Fédération des Services, du Commerce et du Crédit.

Le rapprochement de ces deux titres à deux jours d'intervalle est l'illustration du chemin parcouru et par les faits et par les idées dans notre milieu. Chemin parallèle à celui parcouru par l'ensemble du mouvement et qu'a concrétisé le Congrès du Palais des Sports.

Qui ne se réjouirait de cette évolution ? Notre Fédération, mère cigogne du syndicalisme chrétien, ne rougit absolument pas du comportement de ses enfants restés à la maison. Au contraire elle s'en réjouit.

Et à son tour elle transforme sa demeure, modifie l'enseigne, s'adapte afin que chacun, avec ses nouvelles manières de vivre, s'y sente toujours à l'aise.

Un enfantement se fait toujours dans la douleur. La naissance de notre fédération des « Services » ne saurait faire exception, et on peut dire que les premières douleurs ont été ressenties au congrès de février 1963.

Comme j'ai cru devoir le souligner en ouvrant ces assises il y aura encore des heures difficiles. Mais les difficultés grandissent les hommes. Les militants syndicaux, s'ils sont par nature des gens d'idéal, sont aussi des gens de combat.

Alors, je vous le demande, quel mérite y a-t-il à réaliser des choses faciles ?

Tout à l'heure nous allons rompre notre rassemble-

CONSEIL FÉDÉRAL

PARIS

d'ARAQUY Bernard
BECK Maurice
CHEVALLIER Maurice
COLIN Jean
DANES René
DUVALLET Henri
GRIMALDI Paul
LEPSATRE André
MARCHAIS Bernard
MIAS Georges
POULLET Marcel
RAIMBAULT Marcel
RICHET Daniel
SASLES Jacques

Syndicats ayant été cooptés :
AMADOR Pierre
AUDRAIN (M^{me})
Cécile-Marguerite
BEAL Georges
MAZAUD Jean
PHILIPPE Maurice

Caisse d'Epargne
Ch. de Commerce
Assurances
Caisse d'Epargne
Assurances
Cie Eaux
Ch de Métiers
Bourse
Hachette
Assurances
Bourse
Cie Navig. Mme
Bourse
Assurances

Publicité
S.P.C.S.
S.P.C.S.
B.E.T.O.R.
Banque de France

PROVINCE

BASTARD Roger
BIREBENT Henri
BOUSQUET Pierre
CONGE Louis
COLIN Elisabeth (M^{me})
COLMART Francis
HAUBER Jean-Pierre
LANGEVIN Henri
LEGRAUD Paulette (M^{me})
MONNIER Arlette (M^{me})
MONTLOUP Henri
PANTALLARISCH Paul
PORTERET Jacqueline (M^{me})
SEGHI Yvette (M^{me})

Sud-Est
Gascogne
Auvergne
Bas-Languedoc
Lorraine-Vosges
Champagne
Alsace-Lorraine
Anjou
Bretagne
Normandie
Sud-Est
Sud
Bourgogne
Midi

BUREAU FÉDÉRAL

Président	A. LEPSATRE
Vice-Présidents	M. BECK
Secrétaire	H. LANGEVIN
Secrétaire adjoint	R. DANES
Trésorier	M. PHILIPPE
Trésorier adjoint	M. RAIMBAULT
Membres	J. PORTERET (M ^{me})
Secrétaire général	J. MAZAUD
Secrétaire général adj.	A. MONNIER (M ^{me})
Secrétaires fédéraux	Guy SULTER
	Henri CHOLET
	Alain FOCARD
	J.-CI. LEHNERT

PRÉSENTATION FÉMININE

6 femmes au Conseil
2 au bureau
s'adapter aux réalités fédérales